

*Lettre à M. Chérèque*



" J'ai cru comprendre en lisant la presse que vous étiez inquiet au sujet de l'équilibre financier de l'UNEDIC, suite à la décision de Marseille.

" Je tiens à vous rassurer : n'avez aucune inquiétude. Peut-être dans votre désarroi n'avez-vous pas pu prendre connaissance des attendus du jugement ? Je vous en livre un extrait : « il apparaît que le résultat financier de l'assurance chômage était particulièrement excédentaire (excédent de 1,3 milliard d'euros en 2000, estimation de 220 millions d'euros en 2001). Ce n'est qu'à la suite d'une réduction volontaire des cotisations patronales et salariales constituant ses recettes, intervenue postérieurement, que le régime d'assurance chômage est devenu « déficitaire ».

" Vous voyez, comme le disent les juges, il suffit de revenir au taux de cotisation antérieur et le déficit disparaît. D'ailleurs cela a été confirmé sur les ondes de France-Inter où quelqu'un disait que la réintégration dans leurs droits de tous les

recalculés coûterait 1 milliard d'euros. Tout va bien ! Il resterait même 300 millions pour, par exemple, rétablir le fonds social que « dans son inquiétude » Nicole Notat nous avait enlevé. À la réflexion, je me dis que si vous aviez eu le temps de prendre connaissance de ce problème de cotisations, votre inquiétude d'alors ne vous aurait pas contraint à signer un accord mauvais sur les retraites. Pensez donc, les Comptes de la nation, publication que l'on ne saurait taxer de partialité ou d'inexactitude, indiquent au chapitre IV : financement de la protection sociale, que la baisse des cotisations entre 1990 et 2000 représente 2 % du PIB soit 30 milliards d'euros par an ! Et encore je vous passe le rapport Friot, qui a mis en évidence que dans un pays comme la France, où la richesse double tous les quarante ans, il y aurait aujourd'hui de quoi indemniser tous les chômeurs (seuls 4 sur 10 le sont), et qu'il y aura dans quarante ans encore plus d'argent pour financer les retraites.

" Donc soyez rassuré. Pour être franc avec vous je dois vous avouer que moi aussi j'ai mes inquiétudes. Quand, un des trente-cinq de Marseille, radié depuis jeudi, chômeur recalculé de plus de cinquante-cinq ans, m'a dit en janvier « si ça continue je vais me pendre », quand un chômeur breton a écrit à l'Humanité pour dire qu'il allait se suicider dans une ASSEDIC, quand une chômeuse du Nord a fait une grève de la faim, j'étais très inquiet. Et vous ? Où étiez-vous ? On ne vous a pas entendu. Il faut croire que nous n'avons pas les mêmes inquiétudes.

" À La Ciotat, où le comité des chômeurs des Bouches-du-Rhône est né, on a connu un ministre du « déménagement du territoire » nommé Chérèque, s'opposant à la réouverture du chantier naval au nom des choix européens. « Il faut passer à autre chose », disait-il. Quinze ans et plusieurs marées noires après, La Ciotat ne construit toujours pas de pétroliers à double coque et compte toujours autant de chômeurs. Je ne sais si l'adage tel père, tel fils est juste, mais j'en viens à me dire que l'autisme social est une maladie héréditaire. "